Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **SG/SRH/SDCAR/2021-411** **01/06/2021**

Date de mise en application : 01/06/2021
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 0

Objet : Publication des résultats du renouvellement du mandat du bureau de la commission permanente de la commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA).

Destinataires d'exécution
Administration centrale Etablissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministère chargé de l'agriculture Autres structures accueillant les agents du ministère de l'agriculture Organisations syndicales de l'enseignement agricole public

Résumé : La présente note a pour objet la publication des résultats du mandat du bureau de la commission permanente de la commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA).

Textes de référence :Décret n°92-172 du 21 février 1992 relatif à la commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture.

Suite au scrutin du 31 mai 2021, le bureau de la commission permanente de la commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture est renouvelé comme suit à compter du 31 mai 2021 :

Président	Vice-Président
Bernard NICOLARDOT	Françoise LERICHE

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la gestion des carrières
et de la rémunération,

Laurent BELLEGUIC